



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radars

Question écrite n° 127486

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les radars automatiques. Il lui demande si le Gouvernement entend installer des radars supplémentaires.

Texte de la réponse

Conformément aux décisions du Président de la République, 400 radars supplémentaires seront installés en 2012, comprenant notamment le déploiement des premiers radars passage à niveau, radars vitesse moyenne et radars mobiles de nouvelle génération, permettant de contrôler la vitesse à partir de véhicules de patrouille insérés dans le flot de circulation. En complément, l'installation des radars pédagogiques s'intensifiera en 2012 pour atteindre l'objectif ministériel de 4000 installations. Ces équipements à vocation préventive affichent la vitesse des usagers sans les sanctionner pour les inciter à adapter leur vitesse dans des zones accidentogènes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127486

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 908

Réponse publiée le : 22 mai 2012, page 4136